

Liste des délibérations prises en conseil communautaire
En date du 16 décembre 2025 à Cressanges

Vu le code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article L5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 dont les dispositions sont entrées en vigueur au 1er juillet 2022,

La communauté de communes du Bocage Bourbonnais vous prie de bien vouloir trouver ci-après la liste des délibérations prises en conseil communautaire :

DEL20251215-120 Validation du PV de la séance précédente - Approuvée
DEL20251215-121 DM ZAC - Approuvée
DEL20251215-122 DM Plan d'eau - Approuvée
DEL20251215-123 DM Budget principal - Approuvée
DEL20251215-124 Autorisation d'engagement avant le vote du budget - Approuvée
DEL20251215-125 Modification du règlement de fonctionnement des crèches communautaires - Approuvée
DEL20251215-126 Création de poste agent de maîtrise principal - Approuvée
DEL20251215-127 Délibération annule et remplace DEL20250717-80 Création d'un poste d'attaché principal - Approuvée
DEL20251215-128 Dossier Centre de Ressource Territorial - Approuvée
DEL20251215-129 Autorisation de réponse à l'appel à Projet MUTUALIA - Approuvée
DEL20251215-130 Convention de mandat Assemblia - Approuvée
DEL20251215-131 Dossier aide éco CIDAUMAT - Approuvée
DEL20251215-132 Avenant 1 au contrat d'aménagement touristique - Approuvée
DEL20251215-133 Autorisation de demande de financement LEADER - Approuvée
DEL20251215-134 Convention HADRA - Approuvée
DEL20251215-135 Convention Vignoble et Découverte - Approuvée
DEL20251215-136 Avenant convention groupement de commandes - Approuvée
DEL20251215-137 Avenant à la convention CEREMA-GEMAPI - Approuvée
DEL20251215-138 Motion contre le déremboursement des cures thermales - Approuvée
DEL20251215-139 Motion de soutien à l'économie sociale et solidaire - Approuvée
DEL20251215-140 Motion relative à la ligne ferroviaire Bordeaux - Lyon - Approuvée
DEL20251215-141 Motion de soutien aux agriculteurs - Approuvée
DEL20251215-142 Autorisation de réponse à l'appel à projet FSE - Approuvée

Les délibérations sont disponibles sous format papier au siège de la communauté de communes et le procès-verbal résultant du conseil cité sera consultable dans un délai maximum d'un mois suivant la date de tenue de la séance.